



Photo : Route de la Gare - Chef lieu
Décembre 2006

SOMMAIRE

N° 12
Février
2007

Edito du Maire

Vie Municipale

- ✓ La mairie s'illumine !
- ✓ La maison de retraite en fête !
- ✓ Pêle-mêle
- ✓ Viry-Lire tourne une page...
- ✓ ZAC des Grands Champs Sud
- ✓ Exemples à ne pas suivre !
- ✓ Acquisition/Vente
- ✓ Pick-up à vendre
- ✓ Travaux
- ✓ Appel aux parents
- ✓ Conseil Municipal

Vie locale

- ✓ Le Hameau du Père Noël
- ✓ En selle pour l'avenir...
- ✓ Une fin d'année festive...
- ✓ De l'animation aux Ombelles...
- ✓ A.D.M.R. Viry Vuache
- ✓ Vol de cigognes...
- ✓ Du nouveau à Viry

Vie associative

- ✓ Association des Parents d'Elèves
- ✓ Rallye des associations de Viry
- ✓ Bib'ado
- ✓ La MJC de Viry
- ✓ L'Etoile Sportive de Viry
- ✓ Le Viry Tennis Club
- ✓ Solidarité Indonésienne
- ✓ Fête de Veigy
- ✓ La nuit de la chouette

Vie intercommunale

- ✓ Espaces naturels
- ✓ Inauguration du Pont de Veigy
- ✓ Vos déplacements...
- ✓ Les gardes frontière Suisses

Vie pratique

- ✓ Vacances d'été de vos enfants
- ✓ Information sur l'obligation alimentaire
- ✓ Votre santé est capitale !
- ✓ 2007 : une année à élections
- ✓ Changer le monde même un peu ?
- ✓ Infos, conseils logement...
- ✓ Construire ou faire des travaux ?
- ✓ Médiateur de la république
- ✓ Recensement Service National

Numéros utiles

Prochains rendez-vous



Visitez notre site internet : www.viry74.fr

Interview de Monsieur le Maire par le service communication

Comment s'inscrit l'action communale dans les différentes démarches intercommunales ou régionales ?

L'action communale doit s'inscrire dans une démarche cohérente et solidaire des grandes orientations décidées au niveau transfrontalier (projet d'agglomération Franco-Valdo-Genevois), au niveau régional CDRA (Contrat de Développement du Genevois Haut-Savoyard) et au niveau de la Communauté de Communes du Genevois - SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) - PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Quels sont les différents partenaires de la Commune de Viry ? Et dans quels domaines interviennent-ils ?

Les partenaires de notre commune dans les principaux domaines sont :

- la Région (CDRA), l'Etablissement Public Foncier (EPF) qui nous apportent des subventions et portages financiers dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires aux logements aidés et aux infrastructures publiques,
- le Département et la Communauté de Communes du Genevois dans l'action et le projet de réalisation de l'échangeur et des déviations nord et ouest de la commune.

Quels ont été pour vous les faits marquants de 2006 pour la commune ?

Sans conteste, l'approbation par Monsieur le Préfet, du Plan Local d'Urbanisme, qui n'a fait, par ailleurs, l'objet d'aucun recours.

Il permet ainsi à la commune de mieux maîtriser son développement urbain, de le diversifier tout en gardant un cadre de vie de qualité conformément aux orientations du SCOT.

Le développement de nos zones industrielles, avec l'installation de la gare de Frêt-Granulats qui justifie également le projet de déviations et échangeur cités plus haut.

La réhabilitation du presbytère avec la création de 5 logements avec une salle communale de réunions et des locaux pour l'association paroissiale.

Comment voyez-vous 2007 ?

2007, sera marqué par la continuité des projets déjà engagés et surtout celui de terminer les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de la première phase de la Zac du Centre.

Mais dans cette attente, je souhaite à tous mes concitoyens, une bonne année 2007, mes vœux de réussite pour leurs projets privés et professionnels et surtout à toutes et à tous une bonne santé.



Le Maire
Jean-Pierre BUET



La mairie s'illumine !

Des illuminations toujours appréciées par petits et grands

Le personnel communal a souhaité apporter une touche de magie à l'occasion des ces fêtes de fin d'année en décorant l'extérieur et l'intérieur de la mairie.

La maison de retraite en fête !

Mme Suzanne Matile a gentiment prêté sa magnifique crèche à l'E.H.P.A.D. afin d'en faire profiter les résidents.

L'Amicale des Ombelles a organisé son traditionnel marché de Noël dans l'objectif d'offrir toujours plus de bonheur aux résidents.



Pêle-mêle



VIRY C'EST :

2 616 hectares

3 303 habitants
(au dernier recensement de 2004)

1200 hectares
surfaces utiles agricoles

12 hameaux

Nombre de frontaliers
2006 : 1 192

Montant de la dotation
globale : 964 127 €

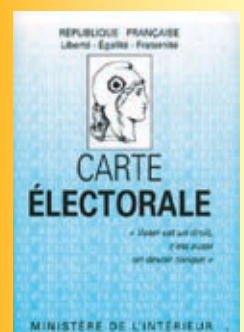


Nombre de naissances
en 2006 : 48

Nombre de naissances
en 2005 : 28

Nombre d'enfants
scolarisés 2006-2007 :
372

Nombre d'électeurs :
2 250



Après plus de 20 ans, l'association Viry-Lire tourne une page, un passage de relais concerté...



Le 23 janvier 2007 dans les locaux de la bibliothèque, l'Association VIRY-LIRE, a officiellement passé le relais de la gestion de la bibliothèque à la Commune de VIRY.



QUELQUES DATES :

- **Années 1970** : création de la bibliothèque gérée par l'Association Familiale Rurale.
- **1981** : la Commune de Viry acquiert le bâtiment actuel de la M.J.C. dans lequel s'installe ce service. Grâce à l'effort des bénévoles et au soutien de la mairie, la structure s'agrandit.
- **13 mars 1985** : création de l'Association Viry-Lire et embauche d'une bibliothécaire à temps partiel.
- **Octobre 1992** : déménagement dans les locaux actuels, chemin Vy Darri.
- **1998** : informatisation de la gestion des documents avec un logiciel spécifique
- **1^{er} novembre 2004** : embauche d'une bibliothécaire à temps plein – Elise Pelletier
- **2005** : le catalogue de la bibliothèque est en ligne dans le catalogue collectif du genevois – www.genevois-biblio.fr
- **Septembre 2006** : création du réseau des bibliothèques « Lire du Salève au Vuache ».

L'évolution de la bibliothèque indique combien toutes les bonnes volontés ont eu à cœur de faire évoluer cette structure. Demandes nouvelles, techniques nouvelles, ouverture vers les autres, fédération des moyens, autant de démarches dynamiques qui permettent à la Commune de VIRY, ce 1^{er} janvier 2007, de reprendre une bibliothèque en action.

Dans cet esprit, la Commune n'a pas souhaité révolutionner un fonctionnement, qui a fait ses preuves. Ainsi, si administrativement, la bibliothèque devient un service municipal de lecture publique, elle conserve un fonctionnement associant la dynamique équipe de bénévoles toujours regroupée sous l'Association « Viry-Lire ».

Les statuts de l'association seront modifiés afin de supprimer la partie gestion de leur action. L'association restera, par contre, un partenaire essentiel de la commune par la convention qui les liera dans la participation au fonctionnement, à son animation et au choix des acquisitions. Parallèlement, une commission communale « bibliothèque » a été créée par le conseil municipal du 5 septembre 2006. Ses membres, Geneviève DEPRES, Martine DERONZIER, Véronique BETEMPS et Maryline BURRIN travailleront avec l'équipe de bénévoles de l'association Viry-Lire et Elise Pelletier - bibliothécaire - qui organisera l'activité du service.

Ainsi la municipalisation de la bibliothèque se fera dans la concertation et le respect de toutes ses bonnes volontés qui ont permis de charpenter ce service de lecture ouvert à tous.

« **Un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade** »

Julien Green



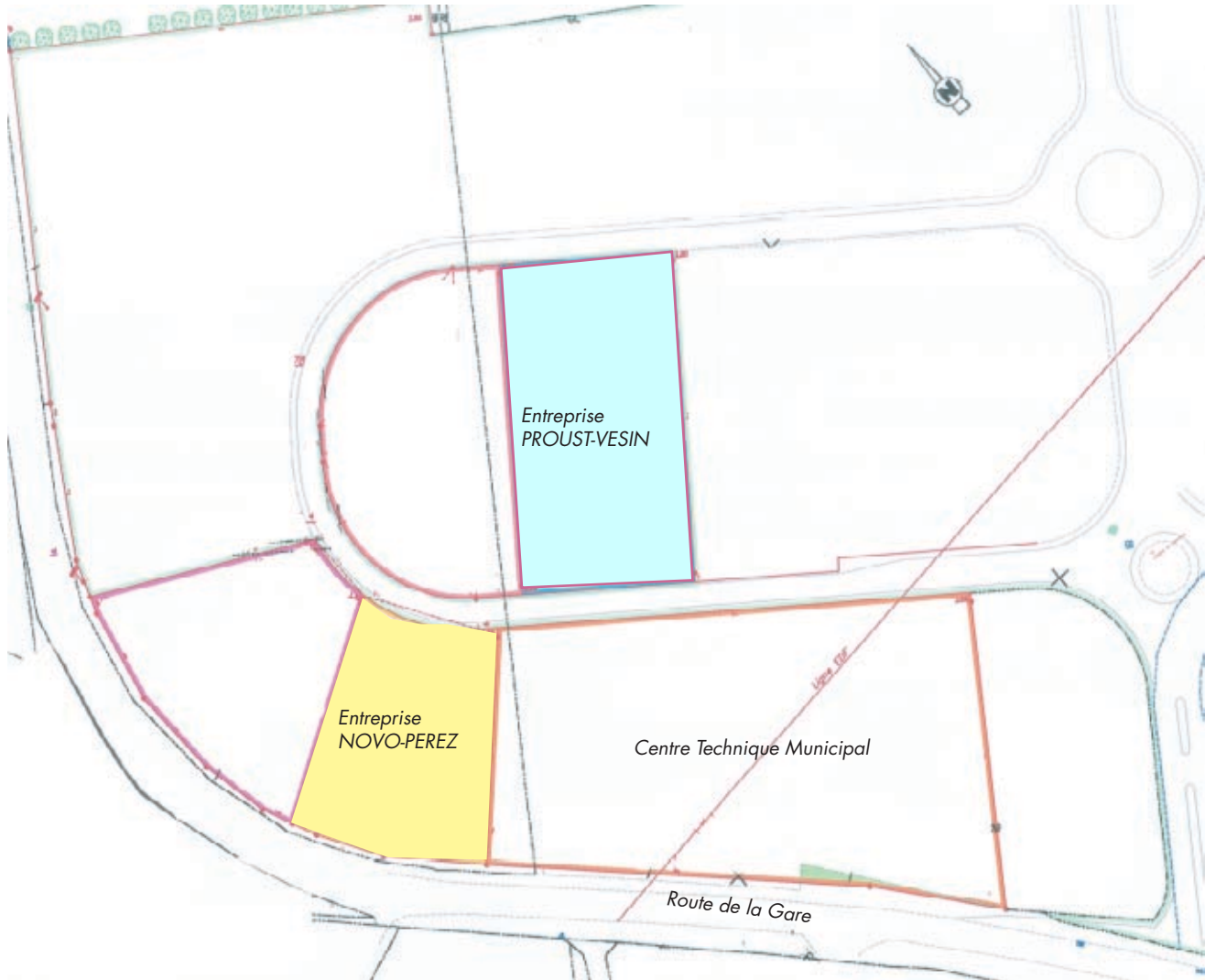
Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues !



ZAC des Grands Champs Sud

Deux entreprises vont s'installer prochainement :

- Entreprise Proust-Vesin, charpente-menuiserie, sur une parcelle de 3 000 m²
- Entreprise Novo-Perez, serrurerie, sur une parcelle de 2 061 m²



Exemples à ne pas suivre !

Nous sommes trop souvent confrontés à ces problèmes de stationnement qui peuvent être dangereux. Evitons la réponse « Tout le monde fait ça ! ». **Nombre d'amendes en 2006 pour stationnement abusif : 18**



Acquisition/Vente



Vente de la partie communale du Café du Commerce (grande salle) à Mme et M. Santoni, local jusqu'à présent en location-vente. Coût : 56 375 €



Acquisition par la commune de la parcelle ZC n°53, appartenant à M et Mme Humbert, située à Veigy. Coût : 500 €

La Commune de Viry met en vente

PICK UP

Année 1990

288 500 km

4 pneus neige

Bon état général

Mise à prix : €



Travaux



Dans le cadre de la construction de l'Espace Culturel, il a été nécessaire de démolir la maison « Allera » et le bâtiment « Godier-Genoud ». Les travaux de démolition ont eu lieu pendant les vacances scolaires de Toussaint 2006 et laissent place désormais à un grand parking. Coût total des travaux : 32 772 €. Une émulsion est programmée dans le budget 2007.



Des travaux ont lieu, actuellement, dans la cour de l'école maternelle afin de pouvoir déposer une construction modulaire, raccordée au bâtiment principal par un sas. Ce bâtiment accueillera la cinquième classe de l'école maternelle située au rez de chaussée de l'école primaire. Cette structure sera installée dans le premier trimestre 2007 pour un coût total estimé à 155 000 € TTC.



Réfection du toit et de la façade de la Maison « Vy Darri » accueillant l'A.D.M.R. et les chantiers d'insertion AGIRE. Coût : 15 630 €

Appel aux parents

RENTRÉE SCOLAIRE 2007-2008 : ÉCOLE MATERNELLE

Afin d'évaluer le plus précisément possible l'effectif de l'école maternelle pour la rentrée scolaire 2007-2008, la Commune de Viry met en place une pré-inscription.

Si votre enfant est né en 2004, merci de vous présenter au secrétariat de la mairie le plus rapidement possible avec les documents suivants :

- livret de famille,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'Education Nationale nous demandant des chiffres précis, nous attirons votre attention sur le caractère urgent de ces pré-inscriptions.

Extraits des délibérations prises par le Conseil Municipal

L'ensemble des comptes-rendus du conseil municipal est disponible, sur demande, au secrétariat de la mairie. Ces derniers sont aussi affichés, en temps voulu, à la mairie et dans les hameaux.

17 OCTOBRE 2006

PERSONNEL COMMUNAL

Création d'un poste d'agent du patrimoine

A compter du 1^{er} janvier 2007, afin de pérenniser les actions de la bibliothèque municipalisée à cette date.

21 NOVEMBRE 2006

ÉCOLE MATERNELLE

Permis de construire – construction modulaire

Compte-tenu de l'évolution des effectifs scolaires, Monsieur DECARRE, explique qu'il est nécessaire d'acquérir une construction modulaire afin d'accueillir la cinquième classe de l'école maternelle située actuellement au rez de chaussée de l'école primaire. Cette structure sera installée, dans le premier trimestre 2007, pour un coût estimé à 152 000 € T.T.C..

Monsieur le Maire est autorisé par le conseil municipal à déposer le permis de construire correspondant.

CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE

Convention 2006-2009

Madame DEPRES explique que le Contrat « Temps Libres » est remplacé par un nouveau dispositif : le Contrat Enfance et Jeunesse (C.E.J.). Dans ce cadre, le financement de la C.A.F. est désormais plafonné à 48 000 € par an et sera dégressif jusqu'en 2009. Le nombre des actions prises en charge est rationalisé et des indices d'évaluation sont mis en place. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M le Maire à signer le Contrat Enfance et Jeunesse pour la période allant du 01/01/2006 au 31/12/2009.

ASSOCIATION VIRY-LIRE

Convention de partenariat

Dans le cadre de la municipalisation de la bibliothèque le 1^{er} janvier 2007, l'association « Viry-Lire » s'est donnée pour objet d'être partenaire du personnel de la bibliothèque municipale en participant à son fonctionnement, à son animation ainsi qu'au choix des acquisitions.

La Commune et l'association ont souhaité formaliser ce partenariat essentiel à l'activité bibliothèque en rédigeant conjointement la convention ; approuvée par le conseil municipal.

CANTINE SCOLAIRE

Modifications tarifs et règlement

Monsieur DECARRE, explique qu'il convient de modifier le règlement de la cantine, d'une part en créant un tarif spécifique relatif aux enfant mangeant à la cantine sans inscription préalable et d'autre part sur les pièces à fournir pour le calcul du quotient familial. L'assemblée, à l'unanimité, approuve les modifications du règlement cantine ainsi que les tarifs suivants :

	QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS
Enfant	De 0 à 610 €	6.40 €
	De 611 à 991 €	8.46 €
	Supérieur ou égal à 992 €	9.28 €

19 DÉCEMBRE 2006

ZAC DU CENTRE

Mise à jour de l'étude d'impact – bilan de la concertation

Mme DEPRES rappelle que par délibération du 5/09/2006, le Conseil Municipal a décidé d'engager une concertation sur la modification du dossier de création de la ZAC du Centre.

L'objectif de la modification est de mettre à jour l'étude d'impact initiale afin de prendre en compte les évolutions intervenues dans le périmètre de la ZAC durant ces quatre dernières années.

Le Conseil Municipal - considérant que le dossier de mise à jour de l'étude d'impact présenté n'a fait l'objet d'aucune observation au cours de la période de concertation – après en avoir délibéré à l'unanimité, dit que le bilan de la concertation est favorable à la poursuite du projet.

Le dossier de mise à jour de l'étude d'impact présenté au public peut donc être intégré sans aucune modification au dossier de création de la ZAC du Centre.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Règlement - tarifs

Pour faire suite à la municipalisation de la bibliothèque, Mme DEPRES propose de fixer les tarifs relatifs aux cotisations, aux copies, à la consultation sur Internet et aux amendes. Elle propose également d'approuver le règlement de ce service.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le règlement de la bibliothèque municipale et fixe le montant des cotisations annuelles comme suit :

Tarifs annuels des cotisations		
Enfants	jusqu'à 18 ans	Gratuit
De 18 à 25 ans	mi-tarif	5,50 €
Adultes	simple	11,00 €
	couple	15,00 €
Retraités (dès 60 ans)	mi-tarif	5,50 €
Rmiste	mi-tarif	5,50 €
Chômeurs	mi-tarif	5,50 €

- Fixe le montant des copies et impressions à 0,10 € la feuille.
- Fixe le montant de la consultation de fichiers par Internet, pour les personnes non adhérentes à la bibliothèque, à 0,50 € la ½ heure.
- Fixe le montant des amendes comme suit :

Tarifs des amendes	
0,20 €	par livre et par semaine de retard (maximum : 11,00 €)
1,50 €	pour une carte perdue

- Dit que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2007.

Le Hameau du Père Noël

Tous les élèves de moyenne section de l'école maternelle ont été invités à visiter la maison du Père Noël au Mont Sion, le lundi 4 décembre.



Malheureusement, le Père Noël dormait profondément. Ses fidèles lutins se sont occupés des enfants et leur ont fait découvrir ses ateliers, sa chambre et même l'écurie de ses rennes.

De quoi faire de beaux rêves !

En selle pour l'avenir...

Parce que les enfants d'aujourd'hui seront les conducteurs de demain, il est souhaitable de leur apprendre très tôt les bonnes règles de conduite. C'est ainsi que le 04 décembre 2006, les élèves de l'école de Malagny ont reçu la visite de deux gendarmes spécialisés dans l'enseignement des bases du code de la route aux enfants. Ils étaient renforcés par le policier municipal de Viry.



Théorie le matin à l'aide de cours et de tests vidéos et pratique l'après midi : conduite d'un vélo sur une piste routière aménagée dans la cour de l'école. Les élèves ont été notés par la maréchaussée. Bravo à tous et merci aux gendarmes qui, lors de cette action, ont agi en partenariat avec la «Prévention Routière».



Une fin d'année festive... pour petits et grands !

LES AÎNÉS AU CASINO

Le dimanche 15 octobre 2006, 170 aînés se sont retrouvés au restaurant du Casino de Saint Julien en Genevois pour leur repas traditionnel.



LES ENFANTS DE LA CANTINE

Le 19 décembre les enfants de la cantine ont fêté Noël autour d'un bon repas et d'une délicieuse bûche.



LES RÉSIDENTS DE L'E.H.P.A.D.

Le repas de Noël a rassemblé cette année, 120 personnes : résidents, familles, bénévoles, membres du CCAS et du personnel.

La société SODEXHO avait préparé un repas de fête que tous ont dégusté au son de l'accordéon.

La galette des Rois a été l'occasion de faire revenir les enfants de la classe de Chantal CATRY, de Viry, qui avaient préparé deux chansons pour les Résidents.

Les vœux du maire ont aussi été l'occasion d'être sacré roi ou reine !



De l'animation aux Ombelles...

La création d'un poste à temps partiel d'animatrice, le soutien de l'Amicale des Ombelles, de l'association Arc-en-Ciel, des bénévoles et les partenariats avec le multi-accueil, les écoles, la bibliothèque, la MJC, nous ont permis d'augmenter la diversité et la fréquence des activités proposées aux résidents dont voici un échantillon. Que cela dure en 2007 !

Lien pérenne avec les enfants de l'école maternelle de Neydens : ils décorent nos murs de leurs dessins et nous partageons pique-niques et goûters.



Activité hebdomadaire avec les enfants du multi-accueil lors de l'atelier gym douce animé par Françoise Urban. Nous leur rendons également visite de temps à autre.



Beaucoup d'ateliers liés à la cuisine.

Des animations extérieures originales, ici avec des chiens de traîneaux, en collaboration avec la MJC.



Des sorties, des échanges avec d'autres établissements, comme ici à Bons-en-Chablais.



Des parties de pétanque sous la tonnelle

Des chorales, des groupes folkloriques, des musiciens viennent égayer les après-midi et permettre aux Résidents d'entonner les chansons de leur temps.



A.D.M.R. Viry Vuache

L'ADMR de Viry et celle du Vuache ont fusionné depuis le 1^{er} janvier 2005 pour former l'ADMR Viry-Vuache.

L'Association d'aide à Domicile en Milieu Rural est une association qui permet d'une part d'apporter un soutien moral et matériel aux personnes qui du fait de leur situation familiale, de la maladie ou de l'âge, éprouvent des difficultés pour accomplir les actes de la vie quotidienne : ménage, courses... et d'autre part de maintenir, à domicile, des personnes âgées, le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

L'association intervient sur 10 communes, auprès de 99 personnes pour un total d'environ 11 000 heures par 12 aides à domicile.

Les caisses de retraite, le Conseil Général ou les mutuelles suivant le cas, peuvent prendre en charge une partie plus ou moins importante du coût des interventions, en fonction du degré de dépendance de la personne et de ses ressources.

Réjane CARTIER, secrétaire, est à votre disposition pour tous renseignements au 121 chemin Vy Darri à Viry (près de l'église) tous les matins, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et le vendredi après-midi de 14 h à 17 h. Tél : 04.50.04.86.45



Réjane qui effectue le secrétariat depuis mai 2006

Vol de cigognes... un moment exceptionnel



Le 2 septembre 2006, nous étions une poignée d'habitants de Viry ou d'ailleurs, quand nous avons vu atterrir puis repartir vers d'autres horizons un groupe de 26 cigognes.

Elles avaient en effet décidé de faire une halte dans un champ du hameau de Veigy.

Nos anciens se plaisent à dire que c'est de bonne augure pour le propriétaire (qui je suis sûre se reconnaîtra...).

Merci à Françoise MATHON d'avoir immortalisé ce moment pour me permettre de le partager avec vous.



DU NOUVEAU A VIRY

CHEZ NOS COMMERÇANTS



Travaillant dans la grande distribution depuis une dizaine d'années et originaire d'Avignon, Pierre-Henri ROUX a repris la gérance du supermarché SHOPI le 1^{er} octobre 2006.

Après le départ de Lucie BAUDRY, c'est avec plaisir que nous accueillons M. et Mme EMONIN, venus du Haut-Doubs, ayant repris le bureau de tabac-presse depuis le 16 octobre 2006.



Jean-Yves et Catherine COURTIN après avoir apprécié l'air de nos montagnes, ont décidé de s'installer dans le Genevois et de reprendre le restaurant-pizzeria « le Romantica » en novembre 2006.

CHEZ NOS ARTISANS

STD PHOTOS : sculptez vos souvenirs

Monsieur Serge THOMAS

Idées cadeaux : porte-clés, aimant, photo sculpture, horloges,...

Renseignements : 06.81.68.45.26



Fernando AGOSTINO : petits travaux de rénovation

Menuiserie, pose de placard, parquet, cuisine, peinture, crépi...

1419 Route de Bellegarde

74580 VIRY

Tél : 06.28.49.22.80



Chers parents et habitants de Viry,

L'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves de Viry) répond à nouveau présente pour cette année 2006/2007. Les « anciens » mais également les nouveaux membres bénévoles sont heureux de participer dès à présent à l'organisation d'activités pour tous les enfants de Viry et leurs parents.

Comme vous le savez, tous les fonds récoltés lors de ces animations sont utilisés pour financer des activités extra scolaires (piscine, classe verte...).

Nous vous attendons donc nombreux lors des spectacles, fêtes et carnaval.

Par conséquent, à très bientôt...

Le Président et les membres de l'A.P.E.

Soirée automnale...

Le 25 novembre dernier, l'A.P.E. de l'école de Malagny a organisé son traditionnel repas dansant.

C'est dans l'accueillante salle des fêtes de Feigères que petits et grands se sont retrouvés dans la bonne humeur autour d'un délicieux repas concocté par notre président et chef d'un soir Pascal Grats, aidé de ses efficaces abeilles et de quelques bourdons !

Les bénéfices de cette soirée permettront de participer (entre autre) au financement du voyage, au programme alléchant que la classe des grands fera du 23 au 27 avril en Camargue.

Nous profitons de ce mot pour vous inviter à venir nombreux(ses) à notre très sympathique fête de l'école qui aura lieu le samedi 30 juin prochain.

Soirée « Tartiflette géante »

Un grand merci à tous ceux qui ont répondu présent lors de notre soirée de divertissement « Tartiflette géante » organisée dans la salle de Feigères ce 9 décembre dernier. Vous avez été 127 convives accompagnés de 94 enfants à nous rejoindre. La spécialité savoyarde ainsi que musique et représentation de danse nous ont permis de passer ensemble cette soirée d'ouverture avant les fêtes de Noël.

Bonne année 2007 à tous et à très bientôt pour de nouvelles surprises!

Le président et les membres de l'A.P.E.

Rallye des associations de Viry

Le 22 octobre dernier, enfants comme adultes sont venus tester leurs connaissances sur la bande dessinée le long d'un parcours pédestre dans Viry. Dans plusieurs lieux, les bénévoles de la **MJC, de l'Amicale des Ombelles, de Viry-Lire, de l'Etoile Sportive, de l'Association des Parents d'Elèves et du Viry-Tennis Club** les attendaient pour leur proposer jeux d'adresse et questions.



Dans l'EHPAD les participants devaient défier le tacot endiablé de Gaston !

A l'arrivée, à l'école élémentaire, deux intervenants de **la Compagnie des gens d'ici**, association regroupant de nombreux artistes, proposaient une animation autour de la création de personnages : déguisement et maquillage au programme !



Nathalie Texier, comédienne et présidente de l'association, a ensuite envoyé à chaque enfant sa photo, en souvenir de cette belle journée.

En tout, ce sont plus d'une centaine de participants et une vingtaine de bénévoles qui se sont retrouvées lors de cet après-midi ludique et convivial.

GAGNANTS 2006

ENFANT :	ADO :	ADULTE :
1 GIBAUT Chloé	1 VICAT Wendy	1 MICHEL Pascal
2 FREYDOZ Nathan	2 RABUFETTI Clémence	2 PERREARD Nicolas
3 CLERC Léane	3 GROSSET-JANIN Marvin	3 BOUHATA Hachmi

Face au succès de cette édition 2006, les associations vous attendent nombreux en 2007 !

Bib'ado



C'est un groupe d'une dizaine de jeunes entre 13 et 17 ans qui une fois par mois t'accueille à la bibliothèque ou à l'oasis.

Chaque rencontre est l'occasion de partager autour des livres mais aussi de la musique et du cinéma dans une ambiance détendue et conviviale. Ils choisissent aussi les nouveautés de la bibliothèque.

Si tu as envie de rejoindre le groupe, n'hésite pas à te renseigner à la bibliothèque (04.50.04.77.96).



*La MJC de Viry c'est :
découvrir, s'amuser, s'épanouir, choisir, partager...*

SECTEUR ENFANTS

Durant les vacances de la Toussaint les enfants ont pu s'initier aux différentes techniques du cinéma d'animation (dessin, pâte à modeler, papier découpé). La vidéo de leur réalisation est disponible à la MJC.

Ils ont escaladé des falaises à Annecy, voyagé dans le monde des sorcières et résolu une enquête policière. Bref, des vacances bien remplies...

Les Mômes'an Magiques, tous les mercredis pour les enfants de 6 à 12 ans :

- **Le matin :**

Différentes activités sont proposées par tranches d'âges (6-8 ans et 9-12 ans) en concertation avec les enfants. Elles sont adaptées aux besoins et attentes des enfants.

- **L'après-midi :**

28 février : Journée festive à la MJC « mercredi gras »

7 mars : Sortie ski de fond

14 mars : Initiation à la conduite d'attelage de chiens de traîneaux et balade

21 mars : Concert des Bouskidou « T'as tout ton temps »

28 mars : **Sortie familiale**, nous attendons vos propositions...



SECTEUR JEUNES

Voilà une nouvelle année qui commence avec son lot de projets et de bonnes résolutions !

Les jeunes ont terminé l'année sur les marchés de Noël, à vendre leurs productions (crèches, centres de table, carte de vœux, gâteaux...).

Le fruit de leurs ventes va servir au financement d'un projet de séjour à Disneyland Paris pendant les vacances de printemps.

D'autres projets sont aussi en cours concernant les vacances d'été : camp multisport, de surf à l'océan, de moto ou itinérant, stage ou camp de skate...

Si vous êtes intéressés par ces projets, n'hésitez pas à contacter Régis Favre au 06 08 77 39 54 ou par mail : favre.reg@free.fr

RAPPEL DES ACTIVITÉS

Voir bulletin N°11.

- **Centre de loisirs pour les 3 - 5 ans**

Il sera effectif pour septembre 2007.

D'avril à juin, il sera organisé des temps d'information, de visite des locaux...



L'Etoile Sportive de Viry



L'effectif est en légère hausse pour la saison 2006-2007. L'effet coupe du monde se fait sentir surtout chez les jeunes et tout particulièrement au niveau des féminines.

L'Etoile Sportive de Viry a été dignement représentée lors des compétitions fédérales féminines 13ans et 16 ans.

Equipes engagées dans les différents championnats :

- ◆ 2 équipes seniors masculines
- ◆ 1 équipe seniors féminines
- ◆ 1 équipe 18 ans (entente Viry-Valleiry-Vuache)
- ◆ 2 équipes 15 ans (entente Viry-Valleiry-Vuache)
- ◆ 3 équipes 13 ans masculines (entente Viry-Valleiry-Vuache)
- ◆ 1 équipe 13-16 ans féminine
- ◆ 2 équipes Benjamins
- ◆ 2 équipes Poussins
- ◆ 2 équipes débutants



Equipe féminine 13-16 ans

L'accent est porté sur la formation de nos jeunes joueuses et joueurs afin qu'ils représentent dignement les couleurs de l'Etoile Sportive de Viry sur les terrains de la région. Cette saison est aussi synonyme de nouvelle communication avec la création du site internet du club : www.esviry.com.fr.

N'oubliez pas les traditionnelles manifestations sans lesquelles l'ES Viry ne pourrait pas fonctionner.

- Fête du 14 Juillet 2007

N'hésitez plus, venez nous rejoindre pour organiser, jouer, entraîner, accompagner ou supporter l'Etoile Sportive de Viry pour qu'elle soit la plus performante possible !

Le Viry Tennis Club, une association dynamique!



Le Club de Tennis de Viry est dans une phase de développement, de plus en plus importante. Les manifestations sportives et festives se multiplient, et le fonctionnement à l'année de notre école de tennis se confirme.

Le nombre grandissant d'habitants sur la commune y est pour quelque chose, naturellement ! Le magnifique site naturel, au milieu du parc de la M.J.C. et de l'agorospace, également.

Le comité, constitué de 13 personnes (toutes bénévoles, rappelons-le), se dévoue entièrement à notre sport préféré.

Un des anciens membres s'est même remis aux études, pour obtenir au printemps 2005 son titre de juge-arbitre officiel. Nous avons maintenant plus la possibilité d'organiser des tournois homologués. Chose faite en septembre dernier, ou une grande partie de nos adhérents ont goûté aux joies d'un tournoi interne. Côté Hommes, notre Président a emporté la Finale. Côté Dames, c'est sa fille, Lois de 14 ans, qui a gagné! Le tout a été clôturé par un repas somptueux préparé par un autre membre du Comité, cuisinier semi-pro en annexe.

La saison s'est prolongée avec les Championnats

Mixtes, tenus en automne. Trois équipes (mixtes) se déplacent (ou reçoivent) chaque samedi dans le Département, pour défendre les couleurs de Viry. Tous les niveaux de jeu sont représentés, car notre objectif principal est de faire jouer toute personne ayant du plaisir à tenir en main une raquette de tennis.

L'ambiance conviviale du Club stimule l'envie de jeu. Nos joueurs en famille, couple ou seuls ont souvent l'occasion de se rencontrer, ainsi que nos fidèles supporters (bien souvent non-joueurs). Aucune occasion n'est laissée inexploitée pour organiser manifestations sportives et festives ! D'ores et déjà, nous vous proposons de noter les dates suivantes :

Profitez de nos prochaines journées d'ouverture de saison, pour venir nous rencontrer et poser vos questions ! La première est fixée au samedi **17 mars**, de 10 h à 12 heures. Une deuxième le samedi **24 mars**, dès 10 heures, qui sera suivie d'un repas convivial le soir. Il est indispensable de réserver vos places (tel. 04 50 04 78 35) !

Nous commencerons la nouvelle saison avec les Championnats de Printemps, qui se dérouleront les dimanches d'avril.

KAMPUNG BANTUL : Solidarité Indonésie

L'association « KAMPUNG BANTUL Solidarité Indonésie » a vu le jour cet été à VIRY, à l'initiative de Loïs BASTIDE, originaire de VIRY et vivant entre la France et l'Indonésie.

Un tremblement de terre survenu en mai dernier, a entraîné la mort de 5 000 personnes et de très importants dégâts matériels dans la région de Yogyakarta, au centre de Java.

Vu l'ampleur des dégâts, Loïs a décidé d'aider à la reconstruction du petit village de BANTUL par la mise en place d'une chaîne de solidarité de village à village. La première étape fut de récolter des fonds afin de construire des abris temporaires avant la saison des pluies. La seconde vise à une reconstruction durable à travers un projet centré sur l'accès des familles à l'indépendance économique, par le biais de micro-crédits.

Une soirée indonésienne de soutien aura lieu en mars, au sous-sol de l'école maternelle, avec une démonstration de Silat (art martial indonésien) et musique traditionnelle, la date définitive reste encore à fixer.

Pour plus d'information, merci de contacter M. et Mme REYMOND : 04.50.04.81.69 – mail : doreyma@tele2.fr - documentation disponible à la Boulangerie « la Croustillante » avec mise à disposition d'une tirelire pour les dons.

Kampung : village

Bantul : nom du village

Fête de Veigy – 10/09/2006 La nuit de la chouette

C'est pour la 3^{ème} année consécutive et sous le soleil de septembre, que s'est déroulé notre repas de hameau. Près de 180 personnes se sont réunies sous le haras de Michel PARIS, et quoi de mieux que de vous faire partager notre journée grâce à des extraits de notre livre d'or :

« Pour toutes ces années passées ensemble dans ce village, tout de bon pour l'ancienne génération mais aussi pour la nouvelle ». Karim B

« Le soleil a brillé, la broche a tourné...

Il y avait des chants, des danses, des musiciens, des danseuses au rythme des tamtams, c'était magnifique. Nous rentrons ; bien manger et bien bu ! Super-génial... à l'année prochaine ». Famille T

« Excellente journée très bien commencée et pas tout à fait finie... ! Un grand merci aux organisateurs, aux guitaristes, aux décoratrices, aux tambouristes, au grillman... A l'année prochaine ». Muriel et lui (pas inspiré)

Encore merci à tous organisateurs et visiteurs qui ont fait que cette journée soit une réussite.



Préparer la 7^{ème} nuit de la chouette qui se déroulera le 31 mars prochain dans toute la France. Organisée par la Fédération des Parcs Naturel Régionaux et la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Cet événement donnera à chacun l'occasion de découvrir la vie de la nature dès la nuit tombée. La liste des 450 sorties prévues sur l'ensemble du territoire sera mise en ligne mi-février.

www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

www.lpo.fr



Convention pour la gestion des espaces naturels de la Commune de Viry

Un précédent article dans le Viry actualité de février 2006, présentait la richesse de trois espaces naturels remarquables de la Commune : la Vigne des Pères, le Crêt de Puits et les Teppes de la Repentance.

Au terme des cinq premières années de gestion de ces sites en collaboration avec ASTERS, Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie, un bilan largement positif peut être établi, tant au niveau de la diversité de la flore et de la faune que du paysage. Ce résultat est notamment lié aux actions de débroussaillage entreprises par l'association AEDEV (aujourd'hui fusionnée avec Apollon 74) et poursuivies par le chantier d'insertion de la Commune et les élèves des sections environnementales du lycée agricole de Chavanod et de l'IPAC (Annecy).

Une convention entre la Commune, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) et ASTERS définit le rôle de chacun pour la gestion des sites jusqu'en 2010 :

- La Commune met à disposition ses terrains du Crêt de Puits (en cours d'acquisition), réserve du temps des chantiers d'insertion et favorise l'information des habitants,
- Le SIAV assure la maîtrise d'ouvrage du programme de gestion, encadre les travaux, confie à Asters une mission d'appui technique et contribue à son financement,
- ASTERS formule les prescriptions techniques dans le cadre du plan de gestion 2006-2010, met à disposition les terrains bénéficiant d'une convention avec les propriétaires, poursuit l'animation auprès des propriétaires, réalise le suivi scientifique et assure une mission d'appui auprès de la Commune et du SIAV pour les démarches foncières et financières.

Cette convention a été signée par Jean-Pierre BUET le 5 décembre dernier lors d'une réunion de la Commission Conservatoire d'ASTERS réunie en mairie.

Ce programme d'actions bénéficie des aides du Conseil Régional de Rhône-Alpes et du Conseil Général de la Haute-Savoie.



Signature de la convention tripartite, en Mairie, le 5 décembre 2006

Inauguration du Pont de Veigy (Sur la Laire) 17 novembre 2006



Ici et là dans le monde, des murs, des barbelés, des barrières s'érigent. Pendant ce temps, les communes d'Avusy et de VIRY réhabilitent le pont qui les unit...



Prenez le temps de raconter vos déplacements...

Du 16 janvier au 28 avril 2007, plus de 3 000 ménages résidant dans le genevois français seront enquêtés sur leurs déplacements.

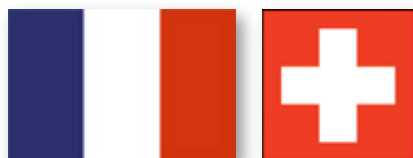
Les transports et les déplacements conditionnent le bon fonctionnement des territoires et la qualité de vie de leur population. Dans le bassin Franco-Genevois, de nombreux projets visent ainsi à les améliorer. Mais pour savoir s'ils répondent réellement aux besoins, il importe de mieux les connaître.

C'est pourquoi une grande enquête sur les déplacements sera réalisée cet hiver dans le genevois français : 3 130 ménages tirés au sort seront interrogés dans 126 communes de la Haute-Savoie et de l'Ain.

Dans les communes proches de la frontière, c'est à dire sur le territoire des communautés de communes de Saint Julien en Genevois et de l'agglomération d'Annemasse en particulier, certains foyers recevront la visite d'un enquêteur à leur domicile, d'autres seront interrogés par téléphone. Dans tous les cas, les foyers sélectionnés pour l'enquête seront prévenus par un courrier officiel.

L'enquête est soutenue conjointement par l'Europe, l'Etat Français, les Etats de Genève et de Vaud, les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, les Communautés de Communes du Genevois, de l'agglomération Annemassienne, des Voirons, du bassin Bellegardien et du Bas Chablais. Elle permettra d'alimenter un « modèle de déplacement » outil indispensable à l'élaboration d'une véritable politique des déplacements à l'échelle transfrontalière.

Merci aux enquêtés pour leur contribution à ce travail transfrontalier appelé à améliorer les déplacements de notre bassin de vie.



Les gardes frontière Suisses, n'abaisseront plus les barrières !

Face, notamment, à l'évolution du trafic et de la criminalité aux frontières genevoises, les gardes-frontière réorganisent leur présence dans le canton ; à ce titre, plusieurs postes de douane ont déjà modifié leurs horaires d'ouverture.

Qu'en est-il par contre de la fermeture des barrières : les dix points de passage fermés la nuit (voir carte) ne seront plus abaissés par les gardes-frontière. Si les communes genevoises concernées souhaitent que les barrières soient fermées pendant ces heures d'interdiction de passage, elles pourront le faire mais à leur charge.

Enfin, les heures d'ouverture restant les mêmes, la signalisation sera renforcée pour les rappeler aux automobilistes. En dehors de ces heures de passage autorisé, tout automobiliste contrevenant sera passible d'amendes.

Grâce à cette réorganisation, 130 gardes-frontière s'occuperont des points de passages, 100 des contrôles mobiles, 30 de la douane de Cornavin et 10 de l'aéroport de Genève.



Préparez les vacances d'été de vos enfants

Les intervenants socio-culturels du canton (RISCC) organise la 4^{ème} édition de leur Forum Vacances.

Vous pourrez trouver dans un même lieu des solutions pour organiser les vacances d'été de vos enfants. Colonies, centres de loisirs, stages, mini-camps, vacances sportives ou reposantes, il y en aura pour tous les goûts. Vous pourrez rencontrer et échanger avec les directeurs et animateurs des différentes structures.

Des professionnels seront à votre disposition pour discuter avec vos enfants de leurs attentes et réfléchir avec vous sur le coût des séjours proposés.

Ce forum aura lieu le mercredi 18 avril 2007, de 14h à 19h, à l'Espace Jules Ferry de ST. Julien en Genevois, et le mercredi 25 avril 2007, de 14h00 à 18h30, à l'Espace Albert Fol de Valleiry.

Information sur l'obligation alimentaire

C'est une aide matérielle qui est due à un proche (ascendant ou descendant) se trouvant dans l'impossibilité de pourvoir à sa subsistance par les biens personnels et le travail. Ce besoin est alimentaire ainsi que tout ce qui est nécessaire à la vie (nourriture, vêtement, chauffage, éclairage, logement, santé) mais aussi frais d'hospitalisation, maison de retraite et frais funéraires. Les membres de la famille qui en ont les moyens doivent venir en aide aux autres qui sont dans le besoin.

Son montant varie en fonction des ressources de celui qui la verse et des besoins du demandeur.

Sont concernés par cette obligation alimentaire...

- les conjoints entre-eux,
- les enfants, les petits-enfants, grands-parents et parents entre-eux,
- les beaux-parents, leurs gendres et leurs belles-filles entre-eux.

Pour toute information : secrétariat général de la Mairie, contact Emilie ou Séverine
Tél : 04.50.04.52.19

Votre santé est capitale !

POUR PROTÉGER VOTRE SANTÉ :

- Manger au moins 5 fruits et légumes par jour
- A chaque repas et selon l'appétit des féculents
- 3 produits laitiers pas jour
- Viandes, poissons, œufs, 1 à 2 fois par jour
- Limiter votre consommation en matières grasses, sodas, produits sucrés, sel
- Buvez de l'eau à volonté et faites au moins 30 minutes d'activité physique par jour



LE POTAGE À MIDI, UNE RÉUSSITE !

Il a été proposé par les encadrants de la cantine de remplacer deux fois par mois les entrées des menus des enfants.

Le potage de légumes s e m b l e remporter un franc succès, les enfants l'adorent et en profitent pour faire le plein de vitamines !



DES MENUS TOUT EN COULEUR

La Société de restauration propose des menus « couleurs » aux enfants de la cantine. A travers des thèmes différents, ils consistent en une animation une fois par mois mais également une découverte du goût des aliments. Ainsi, au mois de mars, un repas dit « vivifiant » leur permettra de goûter des légumes variés, il fera suite au repas « orange » de novembre dernier.

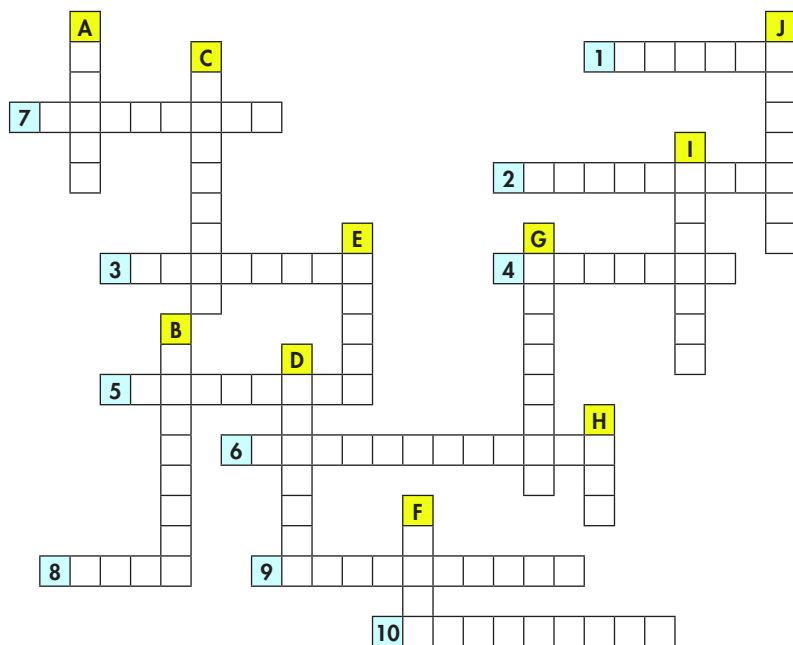


STOP À LA CIGARETTE DANS LES LIEUX PUBLICS

La lutte contre le tabagisme est une priorité de santé publique : un fumeur régulier sur deux meurt du tabac et 5 000 personnes sont victimes du tabagisme passif chaque année en France.

Afin de protéger les fumeurs et les non fumeurs, le Gouvernement a décidé d'interdire de fumer dans les lieux publics, dès février 2007 pour les entreprises, les administrations, les établissements scolaires, les établissements de santé, et en janvier 2008 pour les cafés, les hôtels, les restaurants et les discothèques.

Avant les élections, testez vos connaissances en famille !



1. Vous les recevrez en mars
2. Appelé également «Chef de l'Etat»
3. Il faut l'être pour élire le Président de la République
4. VIRY en dispose de trois, chaque électeur s'y rendra le 22 avril
5. Il faut l'obtenir pour être élu
6. Adoptée en 1958, texte fondateur de la Vème République
7. Voix données en matière d'élection
8. Acte par lequel un citoyen exprime son opinion
9. Procédure de vote permettant de consulter directement les électeurs
10. Prévues les 22 avril et 6 mai 2007

- A. Il en faut au moins deux pour une élection
- B. Elle peut être verte ou électorale
- C. Son objectif est d'être élu
- D. Cabine garantissant le secret du vote
- E. Place, mandat d'un membre d'une assemblée délibérante
- F. Boîte servant à recueillir les votes
- G. Il peut être de note, de vote, de salaire ou municipal !
- H. Vote ne pouvant être comptabilisé
- I. Membres de l'Assemblée Nationale
- J. Ensemble des opérations qui constituent un vote ou une élection

2007 : une année à élections

Calendrier des élections 2007 :

Elections présidentielles : 22 avril et 06 mai 2007

Le chef de l'État est élu pour cinq ans au suffrage universel direct (instauration du quinquennat à la suite du référendum du 24 septembre 2000).

Pour être élu Président de la République, il faut obtenir la majorité absolue des voix (50% + 1). Si tel n'est pas le cas lors du premier tour, un second tour est organisé 15 jours après. Seuls les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages sont autorisés à s'y présenter.

Elections législatives : 10 et 17 juin 2007

Les élections législatives permettent d'élire les députés à l'Assemblée Nationale. Ils sont au nombre de 577 et sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans.

Le vote a lieu par circonscription, chacune d'elles correspondant à un siège. Le département de la Haute-Savoie est découpé en 4 circonscriptions. La Commune de Viry fait partie de la circonscription n°4 est notre député est Monsieur Claude BIRRAUX.

Les députés sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Pour être élu député, le candidat doit obtenir :

- au premier tour, la majorité absolue des suffrages exprimés (50% + 1), et un nombre égal au quart du nombre des électeurs inscrits. Si aucun candidat n'y parvient, est organisé un second tour de scrutin auquel ne peuvent se présenter que les candidats ayant obtenu au 1^{er} tour un nombre de suffrages au moins égal à 12.5 % des électeurs,
- au second tour, la majorité relative suffit : l'emporte donc le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité le plus âgé des candidats est élu.

Informations pratiques :

Principe de l'inscription :

Les demandes d'inscription sur la liste électorale, accompagnées des justificatifs, peuvent être déposées au secrétariat de la mairie tout au long de l'année jusqu'au 31 décembre, mais ne prendront effet que le 1^{er} mars de l'année suivante. En conséquence, les demandes reçues depuis le 1^{er} janvier 2007 ne seront effectives qu'à compter du 1^{er} mars 2008 et ne permettront donc pas aux intéressés de participer aux scrutins de cette année sur la Commune de Viry.

Jeunes inscrits d'office :

- Les Jeunes qui sont nés entre le 1er mars 1988 et le 28 février 1989 sont inscrits d'office sur les listes électorales 2006 selon la loi n°97-1027 du 10 novembre 1997. La commission "Elections" procède à ces inscriptions d'office au vu d'une liste établie par l'INSEE en collaboration avec le Ministère de la Défense.
- Les Jeunes qui sont nés entre le 1er mars 1989 et la veille du 1er tour des scrutins seront également inscrits d'office selon le même principe.

ATTENTION, les listes de l'INSEE sont parfois incomplètes. Il appartient donc aux jeunes concernés de vérifier leur inscription auprès de la mairie.

Ressortissants européens :

Les ressortissants européens domiciliés sur le territoire français, peuvent participer aux élections

européennes (en 2009) et municipales (en 2008). Ils doivent préalablement s'inscrire sur une liste électorale complémentaire. Les demandes d'inscription, accompagnées des justificatifs, peuvent être déposées au secrétariat de la mairie tout au long de l'année jusqu'au 31 décembre, mais ne prendront effet que le 1er mars de l'année suivante.

Cartes électorales :

De nouvelles cartes électorales seront envoyées avant les prochaines élections et remplaceront les anciennes de couleur bleue. Le renouvellement des cartes s'effectue, tous les trois ans, à chaque refonte des listes électorales. Une refonte est l'attribution à chaque électeur d'un nouveau numéro de carte, selon leur classement par ordre alphabétique.



Bureau 1

- Chef-lieu
- Cortenet
- La Rippe
- Le Fort (Route des Auges)

Bureau 2

- Eluiset
- Thonex
- Veigy
- La Côte (sauf la Route du Salève)

Bureau 3

- Essertet
- Germagny
- Humilly
- Malagny
- Songy
- Vaux
- La Côte (Route du Salève)
- Le Fort (sauf la Route des Auges)

Appel aux bénévoles :

Toute personne souhaitant participer à la tenue d'un bureau de vote ou au dépouillement des bulletins, est invitée à contacter le secrétariat de la mairie. Un geste civique et un moment de partage. N'hésitez pas !

SOLUTION AU JEU

1. Cartes - 2. Président - 3. Français - 4. Bureaux - 5. Majorité - 6. Constitution - 7. Suffrage - 8. Vote - 9. Référendum - 10. Elections
- A. Tours - B. Campagne - C. Candidat - D. Isoleur - E. Siège - F. Urne - G. Bulletin - H. Nul - I. Députés - J. Scrutin

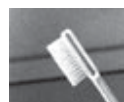
Pourquoi ne pas rêver que nous pouvons changer le monde même un peu ?

COMMENÇONS PAR QUELQUES PETITS RAPPELS PERMETTANT D'AGIR SUR NOTRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ D'EAU ET SURTOUT LA SAUVEGARDE DE NOTRE PLANÈTE.



Prendre un bain, environ 150 à 200 litres d'eau. Une douche 60 litres, voire 20 litres si vous coupez l'eau durant le savonnage.

Évitons le gaspillage. Vous vous lavez les dents. Au moment du rinçage utilisez un verre d'eau et ne laissez pas couler l'eau. Ouvert, le robinet débite 12 litres/minute



Une lessive à basse température (30° ou 40°) consomme 3 fois moins d'énergie qu'un cycle à 90°

Ampoule économique. Elle consomme 3 à 5 fois moins qu'une ampoule normale tout en durant 6 à 8 fois plus longtemps.



Nous ne pouvons nier notre appartenance à Dame Nature. Croyons en nos actes individuels et quotidiens... sinon, que transmettrons nous à nos enfants ?

Quelques sites de référence : <http://www.fnccr.asso.fr> ou <http://quotidiendurable.com/>

M-H Chalut

Infos, conseils logement... Frappez à la bonne porte !

L'équipe de conseillers juriste de l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) et de PLS (Pour le Logement Savoyard) répond concrètement à vos questions financières, juridiques et fiscales pour :

Acheter, construire, vendre, louer, améliorer un logement...

- Plans de financement personnalisés
- Copropriété
- Contrats
- Fiscalité de l'immobilier
- Rapports locatifs
- Autorisations de construire

Pour toutes informations :

PLS / A.D.I.L. 74
4 Avenue de Chambéry
74000 ANNECY
Tél : 04.50.45.79.72

Une permanence est organisée le premier vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h 00 à Saint Julien en Genevois (Bâtiment Jules Ferry – 2 Avenue de Genève - Salle n°1)



Vous aller construire ou faire des travaux ?

Avez-vous une idée de vos prochaines factures de chauffage et d'énergie ?

Avez-vous pensé au solaire ou au bois-énergie ?

Savez-vous quelles sont les aides disponibles ?

Savez-vous qu'il existe une association spécialisée à votre service ?

Les conseillers de Prioriterre, association loi 1901, financée par les pouvoirs publics, **répondent gratuitement** du lundi au vendredi à toutes vos questions.

Prioriterre
30 Route des Creusettes
74330 POISY
Tél : 04.50.67.17.54
contact@prioriterre.org

Les délégués départementaux du médiateur de la république

Le médiateur de la République nomme un ou plusieurs délégués dans chaque département afin de vous aider à résoudre un grand nombre de litiges que vous pouvez rencontrer avec les administrations au sens large (Etat et Collectivités Territoriales), les services publics ou organismes ayant une mission de service public.

Vous pouvez faire appel à un délégué du médiateur après avoir entrepris vous-même les premières démarches amiables ou contentieuses.

S'il s'avère que votre requête ne relève pas de sa compétence le délégué vous aidera par des conseils et vous orientera vers les services et interlocuteurs compétents.

Les délégués départementaux :

Monsieur Michel POINGT

Maison de la Justice et du Droit
3 Rue du Levant
74100 ANNEMASSE
Tél : 04.50.84.06.70

michel.poingt@mediateur-republique.fr

Permanences téléphoniques ou sur rendez-vous
les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00.

Madame Marie-Claude BAZILE

Préfecture
1 Avenue d'Albigny
B.P. 2332
74034 ANNECY Cedex
Tél : 04.50.33.61.16

marie-claude.bazile@mediateur-republique.fr

Permanences téléphoniques ou sur rendez-vous les
mardis et jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30.

Recensement Service National



A l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et les jeunes femmes sont soumis à l'obligation de recensement militaire.

Je suis né(e) en	J'aurai	Je dois me présenter à la Mairie en
Mars 1991	16 ans	Mars - Avril 2007
Avril 1991	16 ans	Avril - Mai 2007
Mai 1991	16 ans	Mai - Juin 2007
Juin 1991	16 ans	Juin - Juillet 2007

Afin de se faire recenser, les pièces à fournir sont :

- le livret de famille,
- la carte nationale d'identité française,
- le justificatif de domicile.

L'attestation de recensement délivrée par la Mairie **est nécessaire** pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le fichier du service national avec les données du recensement servira également à l'inscription automatique sur les listes électorales.

Si vous avez omis de vous inscrire dans les délais, vous devez vous présenter dès à présent en Mairie pour y être régularisé.

Pour les jeunes ayant la double nationalité, veuillez vous référer au « Viry actualité » de juin 2006 ou contacter le secrétariat de la Mairie au 04.50.04.70.26.

OBJETS TROUVÉS OU PERDUS...

Si vous trouvez des clés dans la rue, merci de les rapporter aussitôt à la mairie. La police municipale gère les objets trouvés / perdus. Nous vous demandons également de mettre vos clés sur un trousseau comportant, dans la mesure du possible, un numéro de téléphone (portable). Attention : ne notez surtout pas votre numéro de téléphone fixe !

En cas de perte, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie.

MAIRIE

Service accueil/état civil Tél : 04.50.04.70.26 – Fax 04.50.04.70.70

Lundi	de 13h30 à 17h00
Mardi	de 13h30 à 18h30 (juillet-août 13h30-17h00)
Mercredi	de 13h30 à 17h00
Jeudi	de 13h30 à 17h00
Vendredi	de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Service urbanisme (Tél : 04.50.04.70.72) et **Secrétariat technique** (Tél : 04.50.04.70.71)

Mardi	de 13h30 à 18h30 (juillet-août 13h30-17h00)
Jeudi	de 13h30 à 17h00
Vendredi	de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

E.H.P.A.D. « Les Ombelles » (Maison de retraite) 04.50.04.79.04

MULTI ACCUEIL « AUX PAYS DES P'TITS PIOUX »

(crèche – halte garderie) 04.50.04.76.84

A.D.M.R. (Aide à domicile en milieu rural) 04.50.04.86.45

ECOLES DE VIRY

Ecole primaire - Chef lieu : 04.50.04.72.27

Ecole primaire - Malagny : 04.50.04.75.75

Ecole maternelle - Chef Lieu : 04.50.04.80.80

Hôpital de Saint-Julien-en-Genevois 04.50.49.65.65

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

MJC de Viry 04.50.04.84.13

Bibliothèque (www.genevois-biblio.fr) 04.50.04.77.96

Assistante sociale pôle de St Julien 04.50.49.49.50

Trésorerie de St Julien 04.50.49.08.97

Office de Tourisme (www.tourisme-genevois.fr) 04.50.04.71.63

Service assainissement (Communauté de Communes du Genevois) 04.50.95.91.46

Urgence assainissement 0 810 000 777

EDF - Dépannage 0 810 333 074

Déchetterie de Vulbens 04.50.04.64.08

- De novembre à février :

Du lundi au vendredi de 9h00-12h00 / 14h00-17h30

Samedi : 9h00-17h30

- De mars à octobre

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00

Samedi : 9h00-17h30

Déchetterie de Neydens 04.50.04.41.67

- De novembre à février :

Du lundi au samedi de 9h00 à 17h30

- De mars à octobre

Du lundi au samedi : 9h00 à 18h00

Centre anti-poisons 04.78.54.14.14 (Lyon)

04.76.42.42.42 (Grenoble)

Numéros d'urgence pour les jeunes

Suicide écoute 01.45.39.40.00

Drogues info service (gratuit) le 113 ou 0.800.231.313

(à partir d'un portable, prix communication normale) 01.70.23.13.13

Sida info service 0.800.840.800



MARS

15 mars : repas de la Paroisse

17 mars : inscriptions au Viry Tennis Club

24 mars : tennis printemps : nouvelles inscriptions

24 mars : carnaval et tombola organisés par l'APE de Viry

Du samedi 31 mars au lundi 16 avril : vacances de printemps

AVRIL

1^{er} avril : championnat interclubs organisé par le Viry Tennis Club

2 avril : stage de Pâques organisé par le Viry Tennis Club

22 avril : 1^{er} tour des élections présidentielles

MAI

06 mai : 2^{ème} tour des élections présidentielles

12 mai à 20 h 30 : théâtre à la salle des fêtes du Chable Beaumont,
organisé par l'Association Alternance

13 mai : vide grenier organisé par l'APE de Viry



JUIN

Du 8 au 24 juin : tournoi organisé par le Viry Tennis Club

8 juin à 20 h 00 : soirée débat au sous sol de la cantine de Collonges sous Salève, organisé par l'Association Alternance

10 juin : 1^{er} tour des élections législatives

14 juin de 18 h 00 à 20 h 00 : camion des donneurs de sang présent le parking à côté de la Mairie

17 juin : 2^{ème} tour des élections législatives

23 juin : fête des écoles organisée par l'APE de Viry

23 juin : fête de la M.J.C.

30 juin : fête de l'école organisée par l'APE de Malagny

SANS OUBLIER VOS RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

Tous les mercredis de 8 h 00 à 17 h 30 :

«Les mômes'an magiques» organisés pour les enfants de 6 à 12 ans par la M.J.C. de Viry .

Tous les samedis matin : marché rue du Marronnier.

Les articles, pour le bulletin de juin, devront parvenir à la Mairie, **avant le 10 mai prochain.**

Contact : Séverine et Emilie 04.50.04.52.19

COMMUNE DE VIRY

Directeur de publication : Jean-Pierre BUET

Responsable de la rédaction : Commission communale d'information

Conception et réalisation : Recto-Verso Annecy le Vieux

Impression : Imprimerie Nouvelle - Belley

Tirage : **1700 exemplaires**

Parution et dépôt légal : **février 2007**

